



Conseil de sécurité

Distr. générale
31 août 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 28 août 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé présenté par M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur la situation concernant l'Iraq, tenue le mercredi 26 août 2020. Une déclaration a également été faite par le représentant de l'Iraq.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre datée du 2 avril 2020, adressée aux représentantes permanentes et aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/273), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Dian Triansyah **Djani**



Annexe I

Exposé de M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq

Aucun pays ni communauté n'a été épargné par l'effet dévastateur de la maladie à coronavirus (COVID-19), et l'Iraq ne fait pas exception. Au contraire, la pandémie a aggravé les profonds défis économiques, sociaux et politiques existants.

Voici quelques chiffres marquants pour illustrer les préoccupations humanitaires. La pauvreté a augmenté de plus de 10 % au cours des derniers mois. Un tiers des Iraquiens vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté et deux sur cinq souffrent de multiples privations dans l'accès aux droits et services sociaux de base. Plus de 3 millions d'Iraquiens souffrent désormais d'une consommation alimentaire insuffisante en raison de la réduction du pouvoir d'achat plutôt que de la pénurie alimentaire. En ce qui concerne l'éducation, plus de 11 millions d'élèves et d'étudiants universitaires en Iraq ont vu leurs études interrompues. Fait alarmant, la violence fondée sur le genre a doublé alors que les victimes ont de moins en moins de possibilités de trouver de l'aide et un abri.

En ce qui concerne notre réponse à ces défis, je réitère le message que j'ai lancé précédemment concernant l'accès humanitaire sur le terrain. Nous avons besoin d'un système simplifié qui permette aux acteurs et au matériel humanitaire actuellement immobilisés de parvenir rapidement aux personnes dans le besoin. Des discussions positives sont en cours, et nous espérons maintenant recevoir une décision dans les jours qui viennent. En termes de sécurité, les acteurs humanitaires sont également confrontés à des conditions dangereuses dans certaines zones, comme l'a montré de façon frappante aujourd'hui l'explosion d'un engin explosif improvisé qui a touché un convoi du Programme alimentaire mondial à Ninive.

Les difficultés économiques sont rarement dissociées des préoccupations humanitaires. L'Iraq devrait connaître une baisse de 9,7 % de son produit intérieur brut (PIB). Les recettes pétrolières, gravement plombées par une chute brutale des prix du pétrole, ont presque diminué de moitié. Le secteur privé a été particulièrement touché par les pertes d'emplois et la réduction des revenus. Il reste également entravé par l'absence de réformes. La croissance du PIB, pétrole non compris, ralentit dans un pays qui a grand besoin de diversification économique.

N'oublions pas que la corruption reste endémique et que son coût économique est incalculable, car elle continue à voler les ressources dont les Iraquiens ordinaires ont désespérément besoin, érodant la confiance des investisseurs. Surtout, ce fléau de la corruption contribue à de nombreux problèmes de sécurité en Iraq. Le Gouvernement iraquien reconnaît ces défis et a fait de la réforme économique et financière une priorité. Le Ministre des finances devrait bientôt présenter un plan de réforme économique détaillé au Parlement. Mais pour que des réformes importantes et douloureuses puissent prendre racine dans un contexte où les droits et avantages sont historiquement perçus comme l'apanage de certains, la classe politique doit faire front commun, en privilégiant les intérêts du pays et en protégeant les personnes vulnérables. Jusqu'à présent, toutefois, cet esprit s'est trop peu manifesté.

Je voudrais néanmoins souligner que ces réformes sont d'une grande importance pour ouvrir un avenir meilleur à tous les Iraquiens, un avenir dans lequel le pays pourra consacrer son énergie non plus à parer au plus pressé, mais à mettre en place des solutions durables et à renforcer la résilience intérieure. Comme je l'ai déjà dit, un environnement qui favorise une croissance et un emploi inclusifs reste le meilleur remède contre les troubles, les conflits et les ingérences extérieures. Incontestablement, le Gouvernement iraquien se bat sur plusieurs fronts à la fois. Les

griefs de longue date non résolus n'ont pas disparu. Les Iraquiens veulent que leur voix soit entendue. Ces derniers mois, l'agitation sociale a continué dans tout le pays, bien qu'elle soit quelque peu atténuée par la pandémie en cours.

La recrudescence des meurtres et des attaques contre les militants et les défenseurs des droits de l'homme est une source de grande préoccupation. Faire taire des voix pacifiques en exerçant des pressions sur les militants et les médias, en semant la confusion ou, pis encore, en faisant couler le sang est un affront aux droits fondamentaux et à la dignité.

Souvenons-nous aussi des personnes qui sont toujours portées disparues, de celles qui ont besoin de soins médicaux et de celles qui ont dû fuir le pays, vivant souvent dans des circonstances difficiles et empêchées de revenir chez elles en raison des graves menaces et intimidations dont elles font l'objet. Pourtant, nous trouvons des raisons d'être prudemment encouragés par les déclarations et certaines des premières mesures prises par le Gouvernement actuel. En effet, nous assistons à une évolution vers une plus grande application du principe de responsabilité, un appui plus solide à la liberté d'expression et de réunion, et un engagement tangible en faveur de la justice. Ce sont certainement des signes d'espoir, mais il est urgent de prendre d'autres mesures pour assurer une véritable justice et une réelle responsabilité. Condamner la violence et annoncer des enquêtes ne sont qu'une première étape.

Celles et ceux qui connaissent et aiment l'Iraq savent combien le contexte iraquien est déroutant, avec sa kyrielle de parties poursuivant leurs propres intérêts étroits et affaiblissant l'État de l'intérieur. La partialité aveugle et la politique à somme nulle et à courte vue continuent d'être des obstacles majeurs au progrès. Mais je voudrais être claire : aucune partie, personne ou entité ne doit être autorisée à détourner les demandes légitimes du peuple iraquien.

À mon grand regret, les groupes armés continuent de faire étalage de leur force sans se soucier des conséquences, cherchant globalement à créer un climat d'intimidation brute. Autrement dit, alors que les citoyens iraquiens ont désespérément besoin d'un environnement stable, sûr et sécurisé, ces groupes continuent d'agiter le spectre de la violence. Nous pouvons assurément tous convenir que les Iraquiens ne peuvent guère se permettre de se retrouver à nouveau pris dans l'engrenage de la violence. Il est grand temps que ces acteurs militants se regardent dans le miroir. Daech continue de faire des victimes, exploitant les divisions internes et s'engouffrant dans la brèche créée par les défaillances en matière de sécurité.

Le Gouvernement iraquien opère également dans un environnement géopolitique particulièrement difficile. Je voudrais saluer et encourager les efforts déployés par l'Iraq pour souligner l'indépendance et la souveraineté nationales. Le Gouvernement iraquien est déterminé à maintenir ouvertes de multiples voies de communication et d'échange, en optant avant tout pour le dialogue d'État à État et l'établissement de relations.

Je forme le vœu sincère que l'Iraq se verra accorder une plus grande marge de manœuvre pour se concentrer sur sa résilience intérieure au lieu d'être utilisé comme le théâtre de différentes luttes de pouvoir. La récente escalade dans les zones frontalières entre l'Iraq et la Turquie est également très préoccupante. Nous continuons d'exhorter les deux pays à régler leurs différends par le dialogue et la coopération, dans le plein respect de la souveraineté nationale.

La tenue d'élections anticipées a toujours été une demande centrale de la population, et la date du 6 juin 2021 a maintenant été annoncée. Cependant, le Parlement n'a pas encore résolu les questions cruciales de la répartition des sièges et de la délimitation des circonscriptions. Des considérations techniques, et non partisans, doivent présider à leur règlement.

Tout aussi important, la Haute Commission électorale indépendante doit être renforcée et débarrassée des pressions politiques dont elle continue de faire l'objet, notamment en ce qui concerne la sélection du personnel, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre des procédures électorales. Pour régler les problèmes liés aux élections et renforcer la confiance du public dans son impartialité et ses capacités techniques, la Haute Commission électorale indépendante doit également adopter des mesures réalisables, telles que des listes électorales exhaustives et inclusives, un système de résultats électoraux transparent, fiable et qui a fait ses preuves, et un cadre adapté pour traiter les plaintes et les recours en matière électorale. Bien entendu, la MANUI est prête à apporter son aide.

Rétablir la confiance du public est une tâche difficile. Dans ce contexte, des élections libres et régulières seront d'une importance capitale. Une remise du compteur à zéro s'agissant des élections pourrait ouvrir un nouveau chapitre important pour l'Iraq. Mais pour ce faire, les élections doivent être crédibles. C'est une responsabilité qui incombe non seulement à la Haute Commission électorale indépendante et au Gouvernement, mais également à tous les acteurs politiques et électoraux irakiens.

En ce qui concerne les relations entre Bagdad et Erbil, comme je l'ai dit à maintes reprises, des négociations constructives sont le seul moyen viable permettant de faire des progrès. La Constitution irakienne a été rédigée en 2005 à la hâte. Des principes généraux ont été inscrits dans le texte, et leur mise en œuvre devait être précisée par une législation ultérieure.

Toutefois, 15 ans plus tard, cette absence de spécificité continue de marquer le débat entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan – 15 ans sans accord sur le renforcement progressif du système fédéral, sans accord sur la répartition des ressources naturelles ou les territoires contestés et sans que des lois aient été promulguées pour définir clairement les droits et les obligations de Bagdad et d'Erbil.

Au lieu de cela, nous assistons à un autre cas de gestion de crise *ad hoc*. Je suis certaine que nous pouvons tous convenir qu'il est grand temps que l'Iraq devienne plus que la somme de ses composantes. Bien entendu, nous saluons avec prudence l'accord, quoique fragile, conclu récemment par Bagdad et Erbil sur certaines questions, notamment le paiement des salaires des fonctionnaires kurdes. Ce mois-ci, nous avons commémoré le sixième anniversaire du massacre odieux de Sinjar. J'ai le regret d'annoncer une fois de plus qu'un accord préliminaire sur une administration unifiée et des structures de sécurité stables ne s'est pas concrétisé. Un accord définitif peut et doit être conclu sans délai. Sinon, il ne s'agit de rien d'autre que d'une négligence intolérable.

En outre, lors de mon dernier exposé en mai (voir S/2020/397), j'ai souligné que, dans la Région du Kurdistan, comme ailleurs en Iraq, la transparence, la lutte contre la corruption, la liberté d'expression et les grandes réformes sont d'une importance capitale. Je me dois de réitérer ce message aujourd'hui. Répondre par la force aux critiques du public ou fermer les médias n'est certainement pas la bonne voie à suivre. Face à des défis complexes, les Gouvernements doivent également continuer à défendre les droits et les libertés fondamentaux.

Je voudrais dire quelques mots au sujet du taux de retour des 1,4 million de personnes déplacées en Iraq, qui est actuellement à son niveau le plus bas depuis trois ans. Il est compréhensible que chaque Iraquien souhaite vivre dans un pays sans camps de déplacés, mais ces camps ne disparaîtront pas tant que des solutions durables n'auront pas été trouvées. Nous avons entamé des discussions constructives avec le Gouvernement, mais je tiens à souligner à nouveau qu'il faut donner la

priorité aux souhaits des personnes déplacées concernant le retour ou l'intégration. Cela nécessite à son tour la coopération des communautés d'accueil.

Je voudrais maintenant aborder la question des nationaux koweïtiens et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, y compris les archives nationales. La MANUI est en contact avec le Comité international de la Croix-Rouge et les autorités irakiennes et koweïtiennes en vue du rapatriement des corps de Koweïtiens exhumés d'un charnier dans le sud de l'Iraq en janvier dernier. Malgré les strictes restrictions imposées en ce qui concerne les voyages du fait de la pandémie, je suis optimiste que ce transfert aura lieu dans un avenir proche. En attendant, les laboratoires de police scientifique koweïtiens poursuivent leurs analyses complexes d'ADN afin d'identifier les dépouilles de Koweïtiens qui ont été rapatriées l'année dernière. Nous attendons avec intérêt l'annonce de leurs résultats en temps utile.

Pour terminer, je voudrais saluer le courage, la discipline et le sens du sacrifice des femmes et des hommes irakiens face à leurs difficultés communes. Il est essentiel que nous continuions d'apporter notre appui aux Irakiens qui font preuve de courage, qui n'abandonnent pas la partie et qui continuent à faire pression pour que les choses changent. Je terminerai en soulignant que le temps est un facteur critique et qu'il est grand temps d'obtenir des résultats tangibles.

Annexe II

Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de son exposé édifiant et je voudrais la remercier, ainsi que l'ensemble du personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), du dévouement avec lequel ils s'acquittent de leurs fonctions. Je salue également la présence du Représentant permanent de l'Iraq à la présente séance.

En mai, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2522 (2020), qui proroge d'un an le mandat de la MANUI. Il s'agissait d'un message clair de soutien de la communauté internationale aux efforts de stabilisation, de reconstruction et de développement en Iraq.

À l'heure actuelle, le Gouvernement et le peuple iraqiens, sous la direction du Premier Ministre Al-Kadhimi, travaillent d'arrache-pied pour régler les problèmes économiques, faire avancer le processus politique, lutter contre le terrorisme et combattre la pandémie de coronavirus (COVID-19). La communauté internationale doit le reconnaître et renforcer son appui aux efforts déployés par l'Iraq pour rétablir la sécurité et la stabilité nationales, promouvoir le développement économique et améliorer les conditions de vie du peuple iraquien. À cet égard, je voudrais mettre en exergue les points suivants.

Premièrement, nous devons respecter la souveraineté, l'indépendance politique, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq. L'Iraq prévoit d'organiser des élections anticipées en juin 2021, et le processus politique dans le pays est à un stade crucial. La communauté internationale doit aider l'Iraq à gérer ses affaires intérieures en toute indépendance, tenir compte des points de vue de l'Iraq lorsqu'elle apporte son assistance, respecter sa souveraineté et s'abstenir de s'ingérer dans ses affaires intérieures et d'imposer des solutions. La MANUI doit fournir une assistance électorale conformément au mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité au titre des résolutions pertinentes.

L'Iraq a protesté à plusieurs reprises contre les actions militaires unilatérales de certains pays étrangers sur son territoire. Dans son rapport, le Secrétaire général appelle les parties concernées à régler toutes les questions en suspens qui exacerbent les tensions en Iraq par des moyens pacifiques. Nous espérons que les parties concernées répondront favorablement à cet appel et respecteront pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Nous nous félicitons des efforts constants déployés par l'Iraq pour établir des relations équilibrées et mutuellement bénéfiques avec ses voisins et partenaires, et nous saluons la coopération continue entre l'Iraq et le Koweït en vue du règlement de la question des nationaux du Koweït et des biens koweïtiens disparus.

Deuxièmement, nous devons apporter notre appui à l'Iraq pour l'aider à préserver sa sécurité nationale et à lutter contre le terrorisme. À l'occasion de la semaine de lutte contre le terrorisme 2020, le mois dernier, le Secrétaire général António Guterres a souligné que les efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme étaient confrontés à davantage de défis du fait de la pandémie de COVID-19, et a spécifiquement mentionné le risque de résurgence des forces terroristes en Iraq et en Syrie. Il convient de noter que les préoccupations du Secrétaire général sont justifiées, étant donné la récente augmentation des attentats terroristes en Iraq.

Nous appelons la communauté internationale à continuer d'aider l'Iraq à consolider les acquis obtenus à grand prix en matière de lutte contre le terrorisme et à

régler la question des combattants terroristes étrangers. Nous devons également aider l'Iraq à traduire les terroristes en justice conformément aux lois nationales et nous opposer à la politique de deux poids deux mesures et à la politisation en matière de lutte contre le terrorisme. La Chine salue le travail important accompli par l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (UNITAD) en ce qui concerne la collecte de preuves et encourage l'UNITAD à communiquer les résultats de ses enquêtes à l'Iraq pour lui faciliter la tâche dans ses efforts visant à établir les responsabilités pour les crimes commis dans le pays.

Troisièmement, nous devons aider l'Iraq à relever les défis actuels et à promouvoir le développement socio-économique. L'Iraq est actuellement confronté à des difficultés économiques et budgétaires, exacerbées par la faiblesse des cours internationaux du pétrole et la pandémie de COVID-19. Nous nous félicitons des mesures prises par le Gouvernement iraquien pour relever ces défis, comme le renforcement des mesures de prévention et de contrôle de la pandémie, la ratification de la loi sur les emprunts intérieurs et extérieurs et la lutte contre la corruption. Nous nous félicitons également de la reprise des pourparlers entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan sur le partage des recettes et des ressources, et nous les encourageons à poursuivre le dialogue pour régler les autres questions en suspens.

L'Iraq a énormément souffert des guerres. Le peuple iraquien aspire à une vie stable et heureuse. La communauté internationale a un rôle important à jouer dans ce voyage d'espoir. Nous devons intensifier nos efforts pour aider l'Iraq à se reconstruire, à diversifier son économie, à créer des emplois, à éliminer la pauvreté et à améliorer les services publics et les moyens de subsistance. Les promesses d'aide doivent être honorées. On ne doit ni tirer de chèque en blanc ni imposer la moindre condition politique. Face à la récente hausse du nombre de cas de COVID-19 en Iraq, il est urgent d'accroître l'aide internationale pour lutter contre la pandémie et renforcer le système de santé publique de l'Iraq.

La Chine se tient aux côtés du Gouvernement et du peuple iraquiens dans leur quête de paix et de développement. Nous appuyons leurs efforts visant à préserver la souveraineté et la sécurité nationales. Nous contribuons à leur lutte contre la COVID-19 en déployant des équipes d'experts et en fournissant du matériel médical. La Chine continuera de renforcer ses relations bilatérales avec l'Iraq ; d'approfondir la coopération, notamment par le biais de l'initiative « Une Ceinture et une Route » ; et de contribuer au développement socioéconomique du pays dans l'intérêt de tous les Iraquiens.

Annexe III

Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions M^{me} Plasschaert de son exposé détaillé, de sa détermination et de l'excellent travail qu'accomplit la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) dans l'exécution de son mandat, que nous appuyons fermement.

En premier lieu, nous saluons la formation du nouveau Gouvernement dirigé par le Premier Ministre, Mustafa Al-Kadhimi, et exprimons notre satisfaction pour la prompt confirmation de tous les ministres par la Chambre des députés, ainsi que pour l'inclusion de femmes et de membres des groupes minoritaires au sein du Gouvernement.

De même, nous saluons les mesures prises à ce jour en matière de lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et en vue d'améliorer l'efficacité de l'action du Gouvernement face à cette crise sanitaire, ainsi que les mesures visant à combler le déficit budgétaire et à améliorer la liquidité financière.

Dans cet esprit, l'appui, la coopération et l'aide de la communauté internationale en faveur de l'Iraq sont fondamentaux afin de lutter plus efficacement contre la crise sanitaire et économique et d'adopter des mesures de prévention à cet effet.

S'agissant des relations entre Bagdad et Erbil, nous nous félicitons de la reprise des pourparlers entre les Gouvernements fédéral et régional relatifs à l'accord de partage des recettes et des ressources. Nous saluons les rencontres entre le Président du Gouvernement de la Région du Kurdistan et le Président du Gouvernement fédéral, précédées d'autres réunions avec les autorités compétentes, qui ont abouti au transfert de fonds partiels au Gouvernement de la Région du Kurdistan. Nous espérons que le dialogue se poursuivra, que les relations seront renforcées et qu'un accord sera conclu à cet égard.

Par ailleurs, nous sommes préoccupés par l'évolution des conditions de sécurité en Iraq, en particulier en ce qui concerne les activités terroristes, qui s'intensifient progressivement. Nous continuons d'exhorter la communauté internationale à renforcer sa coopération avec l'Iraq en matière de lutte contre le terrorisme pour empêcher l'État islamique d'Iraq et du Levant d'accroître son activité, ainsi que pour amener ce groupe terroriste à répondre de ses crimes odieux.

Pour ce qui a trait à la stabilité régionale, nous exhortons les autres pays à respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'espace aérien de l'Iraq, à faire preuve de retenue et à éviter d'utiliser le territoire de l'Iraq comme théâtre d'affrontements hostiles. En outre, nous appelons les parties à s'abstenir de toute activité militaire qui n'est pas approuvée par le Gouvernement iraquien.

D'autre part, nous prenons note avec satisfaction de la création de la commission d'enquête de haut niveau chargée d'enquêter sur l'emploi de la force contre les civils qui exerçaient leur droit de manifester et de se rassembler et d'établir une liste pour que les familles des victimes puissent être indemnisées. L'identification des auteurs de ces crimes et l'application du principe de responsabilité sont essentielles. Il ne peut y avoir de paix ni de stabilité là où règne l'impunité.

Compte tenu de l'augmentation du nombre de cas de violence fondée sur le genre, notamment la violence domestique dans le contexte de l'application des mesures de distanciation physique liées à la COVID-19, nous appelons de nouveau la MANUI à collaborer activement avec les organisations compétentes de la société civile pour trouver des moyens de lutter plus efficacement contre ce problème et de venir en aide au Gouvernement à cet effet. En outre, nous exhortons le Gouvernement

iraquien à prendre les mesures nécessaires afin de demander des comptes aux auteurs de violence et d'apporter un soutien adéquat aux victimes.

En ce qui concerne le dossier des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, nous espérons que les procédures reprendront aussitôt que possible une fois levées les restrictions imposées en raison de la pandémie de COVID-19. Nous prenons également note avec une grande satisfaction de la volonté affichée par le Premier Ministre Al-Kadhimi de régler cette question, ainsi que de la récente visite du Ministre des affaires étrangères du Koweït en Iraq, car nous estimons que ces mesures sont essentielles en vue de régler ce problème de longue date qui est important pour le Gouvernement koweïtien et les familles des personnes portées disparues.

Enfin, nous soulignons que l'assistance électorale que fournit la MANUI aux autorités irakiennes est cruciale en vue d'organiser des élections régulières, libres, crédibles et ouvertes à tous contrôlées et dirigées par les Iraquiens pour permettre à l'Iraq de consolider sa démocratie. La République dominicaine est pleinement solidaire du Gouvernement iraquien dans cette entreprise.

Annexe IV

Déclaration de M. Gert Auväärt, Représentant permanent adjoint de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme l'ont souligné plusieurs orateurs avant moi, l'Iraq est confronté à plusieurs problèmes. Le Gouvernement iraquien doit agir maintenant et élaborer des mesures à long terme pour les surmonter. Il est crucial que tous les acteurs politiques fassent preuve d'unité nationale et de solidarité pour permettre au Gouvernement du Premier Ministre Al-Kadhimi de faire tout son possible en vue de bâtir un Iraq démocratique, pacifique et prospère. Nous appelons la communauté internationale à manifester son appui continu à l'Iraq en ces temps difficiles.

Les efforts que déploie le Gouvernement iraquien pour lutter contre la maladie à coronavirus et atténuer les effets de la crise économique sont à saluer et doivent être soutenus. Toutefois, il convient d'accorder une plus grande attention aux incidences de la crise sur les populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

Pour améliorer la stabilité à long terme et répondre aux appels de la population, nous demandons instamment au Gouvernement iraquien d'accélérer les réformes structurelles, notamment les réformes économiques, de mettre en place des mesures efficaces de lutte contre la corruption et de faire respecter l'état de droit. En outre, il est essentiel de mener à bien la réforme du secteur de la sécurité et de placer toutes les forces armées sous le contrôle de l'État. Il est encourageant que le programme du Gouvernement iraquien ait la même orientation.

Nous saluons l'annonce de la tenue des élections en juin 2021. Nous comptons sur l'Iraq pour organiser des élections libres et régulières, avec l'assistance électorale continue de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Nous exhortons également la Chambre des députés à parachever la rédaction de la loi électorale.

Les efforts entrepris par le nouveau Gouvernement iraquien afin de garantir l'application du principe de responsabilité pour les violations commises durant les manifestations constituent une avancée dans la bonne direction. Nous espérons que ces efforts se poursuivront, avec la collaboration continue de la MANUI et des organes compétents de l'ONU.

Même si la répression violente des manifestations a cessé, plusieurs incidents inquiétants se sont produits au cours des derniers mois, notamment des actes de violence contre les manifestants et des arrestations arbitraires de journalistes, ainsi que le meurtre d'activistes de la société civile. Nous appelons le Gouvernement iraquien à garantir la protection des droits de l'homme, notamment la liberté d'expression et de rassemblement, et à amener les auteurs de violations à répondre de leurs actes.

S'agissant des événements régionaux, je tiens à souligner la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq. Nous appelons tous les acteurs à s'abstenir de toute action militaire qui serait susceptible de menacer la stabilité de l'Iraq.

Enfin, en ce qui concerne la question des nationaux et des biens koweïtiens disparus, même si les progrès sont limités du fait des restrictions relatives à la COVID-19, je salue la volonté du Gouvernement iraquien de régler les questions en suspens ainsi que les contacts positifs entre les deux pays à cet égard.

Annexe V**Déclaration de M^{me} Anne Gueguen, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je remercie à mon tour la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Hennis-Plasschaert, pour son intervention. Elle sait qu'elle a le soutien plein et entier de la France.

Je souhaiterais aborder brièvement cinq points.

Tout d'abord, je veux réaffirmer le soutien de la France à l'Iraq qui est un pays au cœur des enjeux du Moyen-Orient. Le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, s'est rendu dans le pays le mois dernier et la Ministre des armées, Florence Parly, s'y rend aujourd'hui même pour marquer ce soutien, à l'heure où les défis sont nombreux comme la Représentante spéciale vient de nous le rappeler.

Le Premier Ministre iraquien, M. Al-Kadhimi, a annoncé et a lancé un certain nombre de réformes pour répondre à la pandémie de COVID, pour renforcer les capacités de l'État iraquien, pour lutter contre la corruption et pour diversifier l'économie iraquienne. Il est essentiel que ces mesures soient effectivement mises en œuvre. Le peuple iraquien a exprimé des revendications claires et légitimes, il est crucial qu'il soit entendu. Et la communauté internationale doit se mobiliser pour soutenir les autorités iraqiennes dans cette tâche.

L'annonce de la tenue d'élections législatives anticipées en juin 2021 est un développement positif. Il est essentiel que toutes les parties prenantes se mobilisent pour permettre un scrutin inclusif, libre et transparent auquel les Iraquiens participeront en nombre pour choisir leurs représentants. La participation pleine, active et effective des femmes à cette élection est également essentielle. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq dispose d'un mandat solide en matière d'assistance électorale. Nous souhaitons qu'elle continue de mener cette tâche cruciale au cours des mois à venir.

Nous sommes attentifs à la situation à Bassora et dans le sud du pays. Il est essentiel que la liberté de manifester soit garantie sur l'ensemble du territoire. Il est également impératif que les auteurs présumés de violence contre les manifestants rendent des comptes devant la justice.

Deuxièmement, je veux redire l'attachement de la France au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq. Il est indispensable que le pays se maintienne à l'abri des tensions régionales. Le rapport du Secrétaire général fait état d'incursions turques en Iraq. La France partage les graves préoccupations iraqiennes à ce sujet et appelle à une désescalade.

Troisièmement, je souhaite rappeler que la menace de Daech n'a pas disparu comme nous avons pu le constater à l'occasion de la séance d'information de lundi sur l'état de cette menace. Il est donc essentiel que l'action de la coalition internationale aux côtés des autorités iraqiennes se poursuive en adaptant ses modalités d'action à l'évolution de la menace. Et je salue les opérations conduites récemment par les autorités iraqiennes pour lutter contre Daech. Le soutien de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes à la lutte contre l'impunité doit également contribuer à prévenir une résurgence de la violence terroriste.

Quatrièmement, la situation humanitaire est un motif d'inquiétude ancien que la pandémie de COVID-19 ne fait que renforcer. Alors que le pays compte 1,77 million de personnes vulnérables, il est regrettable de constater la persistance de restrictions à l'accès humanitaire. Et la France se joint à l'appel du Secrétaire général pour que ces restrictions soient levées.

Enfin, je voudrais dire un mot sur les développements concernant les Koweïtiens et ressortissants d'États tiers disparus et les biens koweïtiens disparus, y compris les archives nationales. La situation sanitaire n'a pas permis de faire beaucoup de progrès sur ce volet mais nous savons que les autorités irakiennes sont déterminées à avancer et nous resterons attentifs à ce dossier.

Annexe VI

Déclaration de M. Günter Sautter, Représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais faire cinq brèves observations.

La première concerne le Gouvernement iraquien. L'Allemagne se félicite des premières mesures prises par le Gouvernement du Premier Ministre Mustafa Al-Kadhimi. Ces mesures et les priorités déclarées du Gouvernement du Premier Ministre Al-Kadhimi vont dans la bonne direction : elles visent à répondre aux besoins et aux demandes légitimes du peuple iraquien. Il importe que le Gouvernement iraquien manifeste un véritable engagement à mettre en œuvre les réformes politiques, sociales et économiques si nécessaires. Nous nous félicitons des premières mesures de lutte contre la corruption, qui constituent un premier pas positif.

Ma deuxième remarque porte sur le processus électoral. Nous prenons note de l'annonce par le Gouvernement d'élections législatives anticipées le 6 juin 2021. L'Allemagne est prête à soutenir les efforts d'assistance électorale de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq pour la préparation des élections de l'année prochaine. Les élections doivent se dérouler de manière libre, régulière et démocratique. L'Allemagne, qui est l'un des principaux donateurs de l'Iraq, est prête à poursuivre son aide substantielle à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement iraquien pour relever les défis et construire un Iraq prospère et stable.

Ma troisième remarque a trait à la violence contre les manifestants pacifiques et à l'application du principe de responsabilité. Nous restons profondément préoccupés par les informations faisant état d'arrestations et d'actes de violence et d'intimidation à l'encontre de manifestants, de militants de la société civile, de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes. Nous condamnons en particulier les récents assassinats ciblés de militants à Bassora et à Bagdad. Les tentatives systématiques visant à menacer les populations et à les empêcher d'exercer leur droit fondamental de réunion pacifique et leur liberté d'expression sont inacceptables. Nous saluons l'engagement déclaré du Gouvernement iraquien à protéger tous les manifestants pacifiques, les militants de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme et leurs droits fondamentaux. Nous réaffirmons l'importance de l'application du principe de responsabilité et nous nous félicitons de l'engagement pris par le Premier Ministre Al-Kadhimi de mettre fin à l'impunité. Nous sommes encouragés par les premières mesures prises par le Gouvernement pour libérer les détenus arrêtés pendant les manifestations et pour faire avancer les enquêtes.

Ma quatrième remarque porte sur les relations entre Bagdad et Erbil. Nous nous félicitons de la poursuite du dialogue entre Bagdad et Erbil et de l'accord intérimaire. Nous encourageons les deux parties à résoudre rapidement toutes les questions en suspens, y compris celles liées aux ressources naturelles, au partage des recettes et aux accords de sécurité.

Mon cinquième et dernier point concerne les tensions régionales. Plusieurs collègues ont abordé cette question. Nous sommes toujours préoccupés par les conséquences des tensions régionales en Iraq et nous appelons tous les acteurs régionaux et internationaux à continuer de faire preuve de retenue et d'œuvrer en faveur de la désescalade. La souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq doivent être respectées, et l'Iraq ne doit pas être entraîné dans une confrontation régionale ni devenir une arène pour une telle confrontation. Au contraire, l'Iraq doit être en mesure d'entretenir des relations amicales avec tous ses voisins et partenaires. Tous les différends doivent être résolus par des moyens diplomatiques.

Il reste essentiel que la coopération entre le Gouvernement iraquien et ses partenaires internationaux dans la lutte contre le terrorisme se poursuive, notamment pour empêcher une résurgence de l'État islamique en Iraq et dans la région.

Annexe VII

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq, Jeanine Hennis-Plasschaert, des importantes mises à jour qu'elle vient de nous donner.

La période actuelle est difficile pour nous tous comme pour les pays en situation de relèvement postconflit comme l'Iraq. La maladie à coronavirus (COVID-19), le terrorisme et la violence, les défis économiques et les tensions dans la région sont autant de conditions susceptibles de faire reculer les acquis obtenus à ce jour par l'Iraq. Néanmoins, grâce à l'attitude positive du Gouvernement et au fait que le peuple est disposé à poursuivre le programme de réformes, les efforts en cours permettront d'obtenir les progrès souhaités par tous les Iraquiens. Qu'il me soit permis de m'attarder sur les trois points ci-après.

Premièrement, la mise en œuvre du programme de réformes et la tenue des élections sont cruciales pour l'avenir de l'Iraq. L'Indonésie se félicite de la formation du Gouvernement sous la direction du Premier Ministre Al-Khadimi, intégrant notamment deux femmes ministres. Les femmes sont un maillon clef de l'édification de la nation.

Nous appuyons également les priorités du nouveau Gouvernement, notamment s'agissant de gérer la COVID-19, de remédier aux crises économiques, de lutter contre la corruption et de promouvoir la responsabilisation. Ce sont là des éléments indispensables pour restaurer la confiance du peuple iraquien et pour donner suite aux revendications des manifestants pacifiques. La tenue d'élections libres, régulières et crédibles en juin 2021 marquera une étape importante dans l'instauration d'un pays démocratique et contribuera à fixer le cap de la prospérité et de la stabilité que la communauté internationale attend depuis tant d'années.

Deuxièmement, il est important de maintenir la stabilité et la sécurité. Les vestiges de l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech) et d'autres groupes terroristes font en effet peser une menace non seulement sur l'Iraq mais aussi sur la région et sur le monde. L'Indonésie appuie les efforts antiterroristes du Gouvernement iraquien. Nous tenons également à souligner que les opérations de lutte contre le terrorisme doivent être menées en coordination avec le Gouvernement et avec sa coopération.

En cette période de difficultés géopolitiques dans la région, il est pertinent que nous, au Conseil, appuyions l'Iraq, non seulement en contribuant à renforcer ses capacités et en lui prêtant assistance, mais aussi en veillant à l'indépendance, à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq. Il est évident que l'instabilité en Iraq aura des conséquences dévastatrices non seulement pour le pays mais aussi pour la région et pour le monde, en particulier sur fond de COVID-19, alors que les ressources disponibles sont limitées.

Troisièmement, l'appui des partenaires régionaux et internationaux est crucial pour l'Iraq. Tandis que le pays se mesure à de nombreux défis, il est indispensable, pour la bonne mise en œuvre des priorités fixées par le nouveau Gouvernement, qu'il soit appuyé par les partenaires régionaux et internationaux. À cet égard, nous saluons tout particulièrement les efforts du Gouvernement iraquien pour tendre la main à la région, en application du principe de bon voisinage. De plus, nous accueillons favorablement le resserrement des relations entre l'Iraq et le Koweït, et espérons que ces initiatives se poursuivront et s'étendront à d'autres partenaires régionaux et internationaux.

Ce renforcement des relations entre l'Iraq et le Koweït se répercute dans le domaine des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, ainsi que s'agissant de la restitution des biens koweïtiens. Il est encourageant que le nouveau Cabinet se soit engagé à régler les questions en suspens et, une fois que la COVID-19 aura été maîtrisée, nous espérons que davantage de progrès seront accomplis sur ce front et que la Commission tripartite poursuivra ses travaux.

L'action de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq est indispensable aux priorités et efforts divers du Gouvernement iraquien et au peuple iraquien, et nous l'assurons de notre plein appui à son mandat ainsi qu'à la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert et à son équipe. Nous lui présentons tous nos vœux de succès en cette période de pandémie.

Pour terminer, nous sommes convaincus qu'un Iraq stable et sûr contribue au règlement des conflits au Moyen-Orient, et que le peuple iraquien sait ce qui sert au mieux ses intérêts. L'Indonésie se tient résolument aux côtés de l'Iraq sur la voie qui mène à la paix et au développement.

Annexe VIII

Déclaration de M. Niandou Aougi, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie Jeanine Hennis-Plasschaert de son exposé et du travail considérable qu'elle accomplit avec son équipe dans cet environnement complexe. Nous saluons également la présence du représentant de l'Iraq à la présente visioconférence.

Le Niger se félicite de la formation d'un nouveau Gouvernement en Iraq, sous la direction du Premier Ministre Mustafa Al-Kadhimi. Nous appelons tous les dirigeants politiques à ne ménager aucun effort pour assurer la bonne collaboration entre les pouvoirs exécutif et législatif, afin de pourvoir les sièges vacants du Cabinet.

En ces temps difficiles, il est indispensable de disposer d'un gouvernement stable et robuste, prêt à combattre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), à relever les défis socioéconomiques et sécuritaires et à mettre en œuvre le programme de réformes du Gouvernement, notamment s'agissant de la lutte contre la corruption.

Le Niger se préoccupe du fait que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) ait conservé la capacité de poursuivre ses attaques contre des cibles civiles et militaires, telles que celles menées sur l'aéroport international, des sites de l'ancienne Zone internationale, ou le camp de Taji, où sont positionnées les forces de la coalition internationale contre l'EIIL.

La persistance des activités terroristes nous rappelle qu'il est nécessaire que l'ONU et les partenaires internationaux continuent d'appuyer l'Iraq dans sa lutte contre les éléments résiduels de l'EIIL, afin de contrecarrer les efforts de reconstruction du groupe.

En plus des menaces terroristes, la COVID-19 est un défi supplémentaire pour le Gouvernement. Ma délégation salue l'engagement prompt et actif du Gouvernement iraquien, qui s'est joint aux efforts mondiaux visant à contenir la propagation rapide de la pandémie avec l'aide de l'Organisation mondiale de la Santé et de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Nous faisons écho à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un soutien international au Plan de réponse humanitaire global COVID-19, notamment aux activités clés qui y sont définies pour l'Iraq.

Nous saluons la détermination du Gouvernement nouvellement constitué à protéger les manifestants pacifiques et à former une commission d'enquête de haut niveau pour enquêter sur les meurtres de militants et autres défenseurs des droits de la personne et faire en sorte que leurs auteurs répondent de ces actes.

En ce qui concerne le processus électoral, l'appui de la MANUI à la Haute Commission électorale indépendante est crucial pour reconstruire ses capacités institutionnelles et opérationnelles. Nous nous réjouissons de la création d'une équipe d'experts chargée de consulter la Haute Commission électorale indépendante au sujet de l'instauration des conditions propices à la tenue d'élections anticipées libres, régulières et crédibles. Tandis que l'Iraq prend des mesures en vue de tenir des élections libres et ouvertes à tous l'an prochain, nous appelons la communauté internationale à aider les autorités iraquiennes compétentes à veiller à ce que ces élections soient régulières et inclusives.

Dans le même ordre d'idées, le Niger reste convaincu qu'un processus durable doit mobiliser les femmes et les jeunes iraqiens et, à cet égard, nous nous félicitons de la nomination de femmes ministres au sein du nouveau Gouvernement. Nous exhortons également la MANUI à poursuivre les consultations avec le Groupe consultatif des Iraquiennes, dont la représentation à tous les niveaux des processus politiques et de protection reste impérative.

Enfin, s'agissant de la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales, depuis la première guerre du Golfe, le Niger salue la détermination de la MANUI, de la Commission tripartite et du Comité international de la Croix-Rouge à progresser dans ce domaine en dépit des restrictions liées à la COVID-19. Nous nous félicitons également des découvertes récentes, car elles permettront à certains Koweïtiens de tourner la page et favoriseront l'amélioration des relations entre les deux pays.

Annexe IX

Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général Jeanine Hennis-Plasschaert de son exposé sur la situation en Iraq.

Nous nous félicitons par ailleurs de la formation du Gouvernement du Premier Ministre Mustafa Al-Kadhimi et appuyons ses efforts pour relever les grands défis qui se posent de longue date, notamment par la mobilisation de toutes les ressources pour combattre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et faire face à la crise économique, la lutte contre la corruption, la mise en œuvre de réformes administratives et le lancement d'un dialogue national avec tous les secteurs de la société iraquienne, la lutte contre le terrorisme et autres objectifs.

Nous sommes convaincus qu'un dialogue national inclusif aidera à surmonter les problèmes internes. À cet égard, nous encourageons la reprise des contacts entre Bagdad et Erbil, qui devrait permettre de rétablir la compréhension mutuelle et de régler les différends, ainsi que contribuer à la conclusion d'un accord global sur toutes les questions en suspens, notamment le partage des recettes et des ressources. Nous sommes convaincus que l'amélioration de ces relations aidera l'Iraq à promouvoir la sécurité et l'utilisation efficace de ses capacités économiques pour le bien de toute la nation iraquienne.

Nous appuyons les projets du Gouvernement iraquien concernant l'organisation d'élections libres, équitables et crédibles l'année prochaine. Comme nous l'a dit aujourd'hui la Représentante spéciale du Secrétaire général, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) est prête à fournir une assistance électorale aux autorités iraquiennes. Nous considérons que l'ONU peut jouer un rôle d'appui à la préparation des élections dans le cadre du mandat de la MANUI tel qu'approuvé par le Conseil de sécurité.

La propagation de la COVID-19 a eu des conséquences considérables sur la situation générale en Iraq et suscité de nombreuses difficultés économiques et humanitaires. Il est important que la communauté internationale appuie Bagdad dans l'élaboration de mesures globales pour lutter contre l'épidémie de COVID-19, redresser l'économie et améliorer les aspects sociaux.

Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport (S/2020/792), l'État islamique d'Iraq et du Levant continue de mener des attaques et demeure une menace pour la sécurité de l'Iraq. Nous sommes convaincus que ce défi ne peut être relevé efficacement que par la coordination la plus large possible des efforts de lutte contre le terrorisme. Dans le même temps, nous pensons qu'il est nécessaire que tous ceux qui participent à la lutte contre le terrorisme en Iraq respectent la souveraineté de l'État iraquien et coordonnent leurs actions avec Bagdad.

Nous réaffirmons notre position de toujours selon laquelle l'Iraq ne doit pas devenir le théâtre d'affrontements régionaux. Nous appuyons la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq. Nous sommes prêts à soutenir et à encourager les efforts que continue de déployer l'Iraq pour établir des relations équilibrées, constructives et mutuellement bénéfiques avec tous ses voisins et dans toute la région.

Nous constatons que nos collègues des États-Unis ont une fois de plus tenté de blâmer l'Iran pour la déstabilisation de la situation en Iraq, en citant leurs efforts infructueux pour imposer ce mois-ci un embargo sur les armes à l'Iran. Il semble clairement qu'ils manquent d'occasions de s'exprimer sur la situation dans la région

et qu'ils essaient d'utiliser toutes les possibilités pour le faire – une position étrange, étant donné qu'ils n'ont pas appuyé deux initiatives récentes de la Russie visant à organiser une réunion du Conseil de sécurité pour discuter de la situation concernant l'accord nucléaire iranien. Quoi qu'il en soit, nous savons tous quelle est l'origine des troubles actuels en Iraq. Je me contenterai d'évoquer la position bien connue du Président Trump, qui a qualifié la guerre en Iraq de « pire erreur géopolitique de notre génération ».

Dans le même temps, nous sommes préoccupés par les tentatives d'escalade de la situation concernant l'Iran qui pourraient avoir des répercussions négatives sur la situation interne en Iraq. L'idée d'un programme unificateur dans l'intérêt de la création d'un dispositif de sécurité régionale fait l'objet d'une demande croissante, surtout maintenant que nous assistons à des efforts pour exacerber artificiellement les tensions autour de l'Iran. Nous avons proposé plusieurs idées pour trouver une solution allant dans ce sens et invoquons ici la résolution 598 (1987) et le concept russe de sécurité collective dans le Golfe persique. Le Président Vladimir Poutine a récemment proposé une autre initiative visant à organiser un sommet des cinq membres permanents du Conseil de sécurité avec l'Allemagne et l'Iran pour discuter de la situation dans le Golfe et des moyens de l'améliorer. Nous invitons toutes les parties concernées à considérer positivement cette initiative comme une invitation au dialogue.

Annexe X**Déclaration de M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général Hennis-Plasschaert de son exposé. Nous souhaitons également rendre hommage à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour le dévouement dont elle continue de faire preuve à l'égard du peuple iraquien et saluons la présence de notre distingué collègue, le Représentant permanent de l'Iraq.

D'emblée, nous nous félicitons de l'achèvement du processus de formation du Gouvernement, ainsi que de l'annonce faite par le Premier Ministre Al-Kadhimi concernant ses priorités, qui comprennent la tenue d'élections anticipées libres, équitables et crédibles, la lutte contre le terrorisme et le respect de l'état de droit. Ces activités sont essentielles pour rétablir l'autorité de l'État et assurer la confiance du public, et nous offrons notre soutien et nos encouragements à cet égard.

Alors que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et ses lourdes conséquences continuent d'assaillir le monde, nous soulignons l'importance d'appuyer et de renforcer, lorsque cela est possible, les efforts du Gouvernement pour combattre la propagation de la pandémie et en atténuer les effets. Il est essentiel que la communauté internationale continue de soutenir activement le Plan de réponse humanitaire global COVID-19, dont l'Iraq est bénéficiaire. Nous nous félicitons du rôle de premier plan joué par l'Organisation mondiale de la Santé, notamment en ce qui concerne la reconnaissance de l'extrême vulnérabilité des personnes déplacées face à ce virus et les efforts qu'elle déploie pour y remédier. Les groupes les plus vulnérables doivent être au centre de toutes les mesures adoptées pour lutter contre le virus. À cette fin, nous saluons les efforts menés par la MANUI et l'équipe de pays des Nations Unies pour faire prendre conscience de l'augmentation de la violence domestique dans le cadre des mesures liées à la COVID-19.

Nous exprimons notre préoccupation face à la poursuite des actes de violence et de terrorisme perpétrés par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), notamment ceux qui ont fait des victimes civiles. Dans son dernier rapport sur les activités de la MANUI (S/2020/792), le Secrétaire général note que 40 décès et 45 blessés ont été attribués à l'EIIL entre le 1^{er} mai et le 9 juillet. Nous condamnons ces actes dans les termes les plus forts, ainsi que les morts et les blessures d'enfants que continuent de causer les mines terrestres et les restes d'explosifs. Nous condamnons par ailleurs la prise pour cible des militants de la société civile et exhortons le Gouvernement à lutter contre cette campagne d'intimidation et d'hostilité. Le principe de responsabilité, qui est essentiel au processus de reconstruction, est tout aussi important. Aucun acte violent le droit international humanitaire ou le droit des droits de l'homme ne saurait rester impuni. Il s'agit de principes fondamentaux qui imposent à tous les acteurs une obligation légale, et il est impératif qu'ils soient scrupuleusement appliqués.

Nous concluons en réaffirmant notre appui à la MANUI. Nous encourageons la poursuite de sa coopération avec le Gouvernement iraquien, conformément à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique de l'Iraq, qui, nous le soulignons, doivent être respectées par tous les acteurs.

Annexe XI

Déclaration de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé. L'Afrique du Sud continue d'avoir foi dans ses efforts, et les appuie.

L'Afrique du Sud appuie le mandat de la MANUI, qui consiste à promouvoir le renforcement du Gouvernement iraquien et de ses processus électoraux. Nous saluons la formation du nouveau Gouvernement iraquien et nous notons avec satisfaction que les femmes et les minorités sont représentées au sein de ce Gouvernement, ce qui contribuera à unifier le pays et à renforcer la cohésion nationale.

Nous appuyons les efforts déployés pour mettre en place un gouvernement inclusif, qui rassemblera toutes les composantes de la société iraquienne au sein des structures de gouvernance. La réconciliation et l'unité nationales en Iraq sont essentielles pour éviter les problèmes qui pourraient surgir à l'avenir à la suite de l'évolution des politiques et des actions du Gouvernement. L'unité, la cohésion et la détermination nationales sont nécessaires de toute urgence pour renforcer la résistance contre les intérêts partisans étroits, l'ingérence étrangère et les éléments criminels qui s'emploient activement à porter atteinte à la stabilité de l'Iraq.

L'Afrique du Sud se réjouit d'apprendre que le Gouvernement iraquien a accepté de verser de nouveau des allocations mensuelles du budget fédéral au Gouvernement de la Région du Kurdistan à Erbil. Nous continuons d'appeler au renforcement et à l'amélioration de la coopération entre le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, et nous attendons avec impatience un consensus en ce qui concerne un accord sur le partage des recettes.

L'Afrique du Sud appuie la MANUI et le Gouvernement iraquien dans leurs efforts de reconstruction et de développement après le conflit, qui permettent de fournir une aide humanitaire indispensable dans tout le pays, en particulier pendant la pandémie de coronavirus (COVID-19). La propagation de la pandémie en Iraq a mis à rude épreuve un système de soins de santé déjà fragile.

L'assouplissement des restrictions et le non-respect ou la mise en œuvre incomplète des mesures préventives ont entraîné une détérioration de la situation humanitaire. L'Iraq doit revoir les mesures qu'il a prises pour faire face à la COVID-19 et appliquer avec diligence les mesures préventives pour enrayer la transmission du virus.

La paix et la sécurité restent fondamentales pour le développement des infrastructures de l'Iraq, la croissance de son économie et la fourniture des services de base à tous ses citoyens. À cet égard, l'Afrique du Sud appuie la consolidation du contrôle de l'armée iraquienne sur l'ensemble du territoire iraquien. Nous appuyons également les efforts que continue de déployer le Gouvernement pour éliminer la menace posée par Daech. Les Iraquiens ne doivent pas vivre dans un climat de terreur et d'intimidation.

Par ailleurs, l'Afrique du Sud voudrait exprimer ses vives préoccupations concernant l'assassinat de deux militants de la société civile et les attaques contre d'autres personnes dans la ville de Bassora, dans le sud du pays. L'action civique est la pierre angulaire d'un gouvernement représentatif et responsable et doit être protégée. Par conséquent, nous exhortons les autorités à poursuivre les enquêtes sur

ces attaques odieuses et à traduire leurs auteurs en justice afin de faire respecter les normes de justice, de responsabilité, d'intégrité et de transparence.

Nous nous félicitons de la collaboration entre les Gouvernements du Koweït et de l'Iraq pour retrouver les Koweïtiens et nationaux d'États tiers portés disparus ainsi que les biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. Nous exhortons les deux pays à coopérer avec les institutions compétentes de l'ONU pour régler les questions en suspens.

Pour terminer, l'Afrique du Sud voudrait réitérer son appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et continue d'appuyer la MANUI dans l'exécution de son mandat.

Nous continuons également d'exhorter l'ONU et le Gouvernement iraquien à envisager de recourir à la Commission de consolidation de la paix pour faire davantage de progrès en matière de reconstruction du pays.

Annexe XII**Déclaration de M. Rodney Hunter, Coordonnateur politique des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier la Représentante spéciale de son exposé d'aujourd'hui. Elle et son équipe continuent de se distinguer malgré les contraintes imposées à leurs activités en raison de la pandémie.

Aujourd'hui, notre intervention va porter sur quelques points essentiels seulement. J'ai le plaisir d'annoncer que le dialogue stratégique États-Unis-Iraq de la semaine dernière a été un grand succès. Le fait que les États-Unis aient organisé un dialogue stratégique en présentiel en pleine pandémie en dépit des difficultés logistiques témoigne de notre engagement en faveur d'un Iraq stable, souverain et prospère. Le fait que le Premier Ministre Al-Kadhimi, ainsi que ses ministres des affaires étrangères, des finances, de la défense, de l'électricité et du pétrole, aient dirigé une telle délégation témoigne des efforts déployés de bonne foi par l'Iraq pour répondre aux besoins de son peuple et s'ouvrir à la communauté internationale.

Pendant leur réunion à la Maison Blanche, le Président Trump et le Premier Ministre Al-Kadhimi ont réaffirmé que le partenariat stratégique entre les États-Unis et l'Iraq reposait sur leur souhait mutuel de sécurité et de prospérité. Nous continuons à travailler en étroite coordination pour faire en sorte que l'État islamique d'Iraq et du Cham ne représente plus une menace pour l'Iraq ou tout autre pays, notamment en veillant à ce qu'il rende des comptes pour les atrocités qu'il a perpétrées. Nous sommes engagés en faveur d'une coopération à long terme en matière de sécurité pour renforcer les capacités militaires de l'Iraq et faire face aux menaces qui pèsent sur nos intérêts communs.

Les États-Unis sont également engagés en faveur du développement économique de l'Iraq. À la fin du dialogue stratégique de la semaine dernière, les États-Unis et l'Iraq avaient signé neuf protocoles d'accord codifiant la coopération bilatérale en matière de santé, de réforme économique, d'investissement du secteur privé, de commerce et d'énergie. Cinq de ces mémorandums ont été conclus avec des entreprises américaines, en vue d'aider l'Iraq à développer son secteur énergétique.

En outre, les États-Unis ont annoncé une aide humanitaire supplémentaire de près de 204 millions de dollars destinée au peuple iraquien, aux réfugiés irakiens dans la région et aux communautés qui les ont accueillis avec tant de générosité. Ce financement porte le montant total de l'aide humanitaire totale des États-Unis à l'Iraq à plus de 706 millions de dollars depuis le début de l'année fiscale 2019, et le montant de l'aide humanitaire et au développement fournie depuis 2014 à plus de 2,4 milliards de dollars. Cette aide permettra de fournir des abris indispensables, des soins de santé essentiels, une aide alimentaire d'urgence et des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène sur l'ensemble du territoire iraquien, et elle continue de faciliter le retour des personnes déplacées, y compris les minorités ethniques et religieuses. Elle permettra également d'améliorer l'accès aux documents d'état civil et aux services juridiques, de renforcer les capacités des établissements de soins de santé et d'améliorer l'accès à l'éducation et aux moyens de subsistance.

Nous nous félicitons de l'annonce par le Premier Ministre, le 31 juillet, de la tenue d'élections législatives anticipées ; il s'agit d'une mesure importante pour répondre aux revendications du peuple iraquien concernant un gouvernement représentatif et à l'écoute. Le Conseil de sécurité a reconnu le rôle essentiel que joue la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) s'agissant d'aider le Gouvernement iraquien à préparer les élections et a amélioré la formulation relative à l'assistance électorale à l'occasion du renouvellement du mandat de la MANUI

en mai dernier. Je demande à l'ONU et à tous les États Membres de veiller à ce que la MANUI dispose des ressources nécessaires pour favoriser la tenue d'élections crédibles, libres et régulières, dirigées et organisées par l'Iraq.

En signe de soutien au processus démocratique en Iraq, l'Administration Trump a annoncé son intention de financer les activités d'assistance électorale de la MANUI. Nous prévoyons d'annoncer un financement de 10 millions de dollars, sous réserve de notification au Congrès, au moyen d'une contribution volontaire au Programme des Nations Unies pour le développement. Cette subvention appuiera les efforts déployés par l'Iraq pour organiser des élections libres et régulières, et nous espérons qu'elle financera notamment des activités visant à aider la Haute Commission électorale indépendante et à renforcer la participation des électeurs. Une fois de plus, nous prions les autres partenaires internationaux de l'Iraq de suivre cet exemple et de fournir des contributions volontaires pour appuyer l'action inestimable de la MANUI, qui apporte son assistance à l'Iraq pour préparer les élections.

Je tiens également à réitérer l'indignation de mon gouvernement face aux assassinats de manifestants pacifiques, de militants de la société civile et de journalistes. À ce jour, plus de 600 personnes ont été tuées et des milliers d'autres ont été blessées. Le Gouvernement iraquien doit traduire en justice les auteurs de ces assassinats.

Comme le Secrétaire d'État Pompeo l'a clairement indiqué au cours du dialogue stratégique États-Unis-Iraq, les États-Unis sont déterminés à aider l'Iraq à parvenir à la prospérité économique et à se libérer des ingérences étrangères dans ses affaires intérieures, qui se manifestent notamment sous forme d'appui aux milices locales. Il s'agit notamment de l'influence et des activités malveillantes de l'Iran, le premier État promoteur du terrorisme dans le monde. Les actions de l'Iran en Iraq et ailleurs dans la région montrent qu'il ne veut pas être un membre responsable de la communauté internationale. Au contraire, l'Iran veut semer le chaos et la méfiance dans toute la région. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, les États-Unis ne laisseront pas faire. C'est pourquoi nous avons pris des mesures pour réimposer les sanctions de l'ONU visant l'Iran. L'Iran ne doit jamais avoir accès à des armes plus modernes, qu'il utiliserait pour menacer ses voisins ou la région.

Ce que le peuple iraquien veut, c'est un Iraq stable, prospère et indépendant – un Iraq qui sert les intérêts du peuple iraquien. Les manifestants iraqiens ont été on ne peut plus clairs à ce sujet, et ils peuvent compter sur le soutien des États-Unis pour que cela devienne une réalité.

Annexe XIII

Déclaration de la Mission permanente du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier M^{me} Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq, de son exposé important. Nous saluons également la présence du Représentant permanent de l'Iraq.

Les progrès récents accomplis en Iraq sont notables et encourageants. Il y a six mois, lorsque nous avons abordé cette question, la violence continuait de sévir à Bagdad et dans plusieurs autres provinces ; la formation d'un nouveau gouvernement avait été reportée ; le texte final de la nouvelle loi électorale n'avait pas été publié ; et environ 1,8 million de personnes avaient un besoin urgent d'aide.

Aujourd'hui, le rapport du Secrétaire général (S/2020/792) et l'exposé de la Représentante spéciale brossent un tableau plus lumineux de la situation dans le pays. Le processus de formation du Gouvernement a été mené à bien avec la nomination de tous les ministres. Des progrès ont été accomplis par le Gouvernement, qui s'est engagé à gérer la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), à lutter contre la corruption, à fournir des services de base, à réformer l'économie et à renforcer des institutions nationales viables et réactives.

Ces priorités représentent les efforts du Gouvernement pour répondre aux aspirations légitimes du peuple iraquien. Le respect de ces engagements contribuerait à stabiliser la situation politique dans le pays. Nous saluons également la collaboration active du Gouvernement iraquien avec les pays voisins et au-delà. Les visites récentes effectuées à l'étranger par le Premier Ministre Al-Kadhimi illustrent ces efforts.

Cependant, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, nous demeurons préoccupés par la situation humanitaire en Iraq. Le nombre d'infections au coronavirus a considérablement augmenté au cours des deux derniers mois. Plus de 200 000 cas avaient été confirmés en début de semaine, et le nombre de décès liés à la COVID-19 a dépassé 6 400. Des millions de personnes sont confrontées simultanément à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à la pandémie. Leur bien-être est fortement tributaire de l'aide internationale. Nous comptons sur les partenaires internationaux pour continuer de fournir une aide au Gouvernement iraquien, qui s'efforce d'améliorer les conditions de vie de la population et de coopérer avec les équipes des Nations Unies en vue de remédier aux problèmes humanitaires.

Nous tenons à remercier la Représentante spéciale et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) de leur contribution aux progrès en Iraq. Les efforts de la MANUI sont louables et sont appuyés par les autorités locales et la communauté internationale. Le rôle que joue la MANUI en aidant le peuple et le Gouvernement iraquien à gérer leurs problèmes reste essentiel, et nous réitérons notre appui à la pleine mise en œuvre du mandat de la Mission.

Nous saisissons également cette occasion pour féliciter les autres organismes des Nations Unies et les donateurs internationaux des efforts qu'ils consacrent à affronter les multiples difficultés en Iraq. Leur travail acharné a permis de réaliser des avancées sur le terrain. Nous appelons à maintenir une collaboration étroite entre les équipes des Nations Unies et le Gouvernement en vue d'apporter des solutions efficaces aux problèmes économiques, médicaux et humanitaires.

Nous tenons à souligner que l'Iraq continuera de rencontrer des problèmes considérables sur le long terme. La situation reste fragile, car les problèmes que rencontre le pays sont profondément ancrés. Le Viet Nam appelle la communauté internationale à continuer de fournir un appui fermement résolu à l'Iraq pour lui

permettre d'atténuer et de stabiliser la situation humanitaire, mais aussi de continuer d'œuvrer à sa reconstruction et à son développement. La situation au Moyen-Orient étant compliquée, il importe également de garantir le plein respect de l'indépendance politique, de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays. Nous estimons que le dialogue, la solidarité et l'harmonie nationale sont les facteurs principaux de la stabilisation du pays.

Annexe XIV

Déclaration de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens en premier lieu à féliciter S. E. M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de la République d'Indonésie, de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je tiens par ailleurs à remercier sincèrement S. E. M. Christoph Heusgen, Représentant permanent de la République fédérale d'Allemagne, de sa gestion remarquable des réunions du Conseil le mois dernier.

Je tiens également à remercier S. E. M^e Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son exposé.

L'Iraq est confronté à des problèmes considérables dans plusieurs domaines – économique, de la sécurité, sanitaire et social. Toutefois, notre détermination à y remédier est plus forte. Le Gouvernement travaille rapidement au plus haut niveau, comme promis, pour répondre aux attentes et aux exigences de la population en préservant la paix et la sécurité, en fournissant des services, en luttant contre la maladie à coronavirus (COVID-19), en combattant le terrorisme et en réalisant des réformes politiques et économiques.

La situation relative à la pandémie de COVID-19 est critique et pourrait provoquer l'effondrement du système de santé. Les autorités compétentes ont adopté des mesures de prévention pour centraliser le processus de prise de décisions concernant la pandémie, et elles s'attachent à rétablir la stabilité et à garantir un retour progressif de la vie publique à la normale. Dans l'intervalle, elles prennent des mesures pour stimuler l'économie et venir en aide aux personnes à faibles revenus. À cet égard, l'Iraq remercie sincèrement l'Organisation mondiale de la Santé et les États amis de leur aide sanitaire généreuse en vue d'aider l'Iraq à endiguer la pandémie.

Un engagement important pris par le Gouvernement a été de répondre aux exigences des manifestants. Des mesures ont été mises en place pour combler le déficit de confiance avec la population, en particulier les jeunes, en leur permettant de faire entendre leurs voix et en honorant les droits constitutionnels de la population à manifester pacifiquement et à s'exprimer librement. En dépit des difficultés financières que rencontre le pays, le Gouvernement n'a pas hésité à répondre aux aspirations exprimées par les manifestants et a offert à un certain nombre d'entre eux des emplois dans la fonction publique.

Le Gouvernement s'est engagé à protéger les manifestants contre toute violation de leurs droits fondamentaux. À cet égard, les autorités compétentes déploient des efforts considérables pour empêcher les groupes violents de cibler les manifestants et réduire le nombre d'incidents autant que possible. En outre, le Gouvernement a inscrit les familles des victimes sur une liste qui leur permettra d'être indemnisées en application de la loi sur les martyrs, qui prévoit le versement d'indemnités financières et la fourniture de tous les traitements médicaux nécessaires aux manifestants blessés.

La lutte contre la corruption est au cœur du processus de réforme. À cet égard, le Gouvernement s'est montré déterminé à reprendre pleinement le contrôle des points de passage frontaliers afin de prévenir et de dissuader toute pratique illégale.

Le Premier Ministre de l'Iraq, Mustafa Al-Kadhimi, a annoncé la tenue d'élections anticipées le 6 juin 2021. Cette déclaration a été faite à l'issue de consultations efficaces entre le Gouvernement et l'autorité législative. Le Gouvernement estime qu'en l'absence d'une initiative inclusive, il sera extrêmement difficile de trouver des solutions durables à la crise en Iraq.

Il est incontestable que le Gouvernement a répondu à la crise politique ; de fait, il aspire à devenir un gouvernement qui trouve des solutions aux problèmes urgents. À cet égard, certaines mesures doivent être prises en amont : premièrement, la souveraineté de l'État doit être préservée et honorée ; deuxièmement, il faut, c'est vital, renforcer l'état de droit et rétablir le contrôle de l'État sur toutes les forces armées ; et, troisièmement, il faut empêcher les puissances étrangères de transformer notre pays en une base pour la réalisation de leurs objectifs politiques et stratégiques. La souveraineté et l'indépendance de l'Iraq sont essentielles à la stabilité et à la sécurité dans la région. L'Iraq s'efforce d'entretenir des relations solides avec les pays conformément aux principes d'avantage mutuel et de non-ingérence dans les affaires intérieures.

Le Gouvernement s'engage à faire respecter l'autorité de l'État en contrôlant la détention d'armes et en limitant la possession d'armes aux institutions gouvernementales et militaires, ainsi qu'en faisant respecter l'état de droit. À cette fin, le Gouvernement s'est engagé dans un processus de réforme de la sécurité qui favorise les performances sur le terrain, respecte les droits de l'homme et garantit le professionnalisme, et lutte contre la militarisation de la société en empêchant toute forme d'intervention non étatique. En réponse aux mesures sérieuses et efficaces du Gouvernement, les groupes hors-la-loi ont assassiné un expert iraquien bien connu de l'extrémisme violent, Hisham Al-Hashimi. Alors que ces groupes cherchent à saper l'autorité de l'État, le Gouvernement iraquien est déterminé à poursuivre les auteurs de ces actes et ne permettra pas que les assassinats reprennent dans notre pays et perturbent sa sécurité et sa stabilité.

De plus, le Gouvernement estime que ses réalisations en matière de sécurité sont liées aux mêmes facteurs, dont les plus importants sont le succès de la campagne de lutte contre la corruption et la réalisation de réformes économiques, un dialogue national franc et responsable avec toutes les composantes de la société, la promotion du patriotisme et du respect de la diversité en Iraq, et la préservation de la souveraineté du pays.

La lutte contre le terrorisme est au cœur de la stratégie de sécurité de mon pays. Mon gouvernement estime que le terrorisme constitue toujours une menace imminente et représente un obstacle à la reconstruction des villes libérées, au retour des citoyens déplacés et à l'accès à l'aide humanitaire. À cette fin, nous travaillerons avec la communauté internationale pour faciliter l'accès de l'aide humanitaire et nous mènerons des négociations avec la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant concernant la présence de troupes internationales en Iraq, sur la base d'une vision nationale partagée et inclusive.

L'Iraq se félicite de tous les efforts entrepris jusqu'à présent pour rapatrier les membres des familles des combattants terroristes étrangers et exhorte les autres pays à consentir au retour de leurs citoyens dont la culpabilité n'a pas été établie. Des efforts concertés de réadaptation et de réintégration des victimes du terrorisme s'imposent d'urgence, notamment dans les zones qui ont été libérées.

L'Iraq confirme sa ferme volonté d'établir des relations d'amitié et de coopération avec ses voisins et la communauté internationale. En même temps, mon pays attend des autres pays le même esprit de coopération et de respect mutuel. La Turquie a lancé les opérations militaires conjointes « Griffes-Aigle », et « Griffes-Tigre » dans le nord de l'Iraq sans aucune consultation préalable avec le Gouvernement iraquien. Ces opérations ont fait des victimes parmi les civils et les militaires, tout récemment le 11 août. Nous comprenons les préoccupations de la Turquie en matière de sécurité mais ce qui s'est passé est une violation évidente du droit international. Les violations turques menacent non seulement la souveraineté de l'Iraq, mais aussi sa sécurité et sa stabilité. Le Gouvernement iraquien considère les violations turques de son territoire

comme des mesures irresponsables qui ne tiennent pas compte de la promotion et du développement d'une situation pacifique dans les relations internationales.

Le dernier incident en date est une attaque flagrante qui visait les gardes-frontières irakiens, provoquant la mort de deux officiers et d'un soldat de l'armée iraquienne, en violation des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et au mépris des relations de bon voisinage. À ce stade, le Gouvernement iraquien affirme son droit à faire face à toute attaque qui menace la sécurité du pays. Dans cette situation de sécurité périlleuse, mon pays a déposé des plaintes auprès du Conseil de sécurité, documentant et demandant des mesures urgentes pour prévenir de futures violations.

Je confirme devant le Conseil que, pour éviter toute escalade et des conséquences aggravées, mon pays adhère à des moyens pacifiques et amicaux plutôt que de recourir à des mesures militaires. Cette question est constamment soulignée lors des visites importantes du Premier Ministre chez nos voisins de la région, nos alliés et nos amis de la communauté internationale.

En ce qui concerne les relations avec le Koweït dans le cadre de la coopération et de la recherche des Koweïtiens disparus, cette question est au centre de nos efforts pour nous acquitter de toutes nos obligations envers leurs familles endeuillées. Le Ministère iraquien de la défense poursuit ses activités d'exhumation des dépouilles sur les sites de Samaoua, de Khamissiyé, de Radouaniyé, de Karbala, de Salman Pak et d'Al-Burjusiya. Entre-temps, l'Iraq demande à la Commission tripartite et à l'État du Koweït d'accélérer le processus d'annonce des résultats des tests ADN des dépouilles.

Grâce à nos efforts de recherche continus et minutieux, nous continuons de mettre au jour un nouvel ensemble d'archives koweïtiennes qui devaient être livrées par le Ministère iraquien des affaires étrangères en avril, mais en raison des conditions créées par la pandémie COVID-19, la livraison a été reportée.

En ce qui concerne l'indemnisation, un paiement de 210 millions de dollars a été effectué le 28 juillet, laissant un solde impayé de 2,6 milliards de dollars.

La situation actuelle a placé l'Iraq dans une position extrêmement difficile, aucun gouvernement ne pouvant survivre sans la coopération et la solidarité internationales. En conséquence, nous voudrions que le Conseil de sécurité apporte son appui à l'Iraq en aidant le nouveau Gouvernement à réaliser ses priorités de la manière suivante : en condamnant les violations de la souveraineté de l'Iraq par tout État Membre et en prévenant de tels actes à l'avenir ; en aidant le Gouvernement à relever les principaux défis, notamment en ce qui concerne la COVID-19 et les crises économique et financière ; en coopérant activement avec l'Iraq dans la guerre contre le terrorisme, où l'Iraq est toujours en première ligne; et en aidant la Haute Commission électorale indépendante à répondre aux exigences inhérentes à l'organisation d'élections intégrées et libres.

L'Iraq salue le soutien de la communauté internationale et réaffirme que l'aide qu'elle apporte à l'Iraq pour préserver sa souveraineté nationale sera une pierre angulaire du succès du Gouvernement. Le Gouvernement iraquien s'est efforcé de renforcer ses relations avec ses voisins de la région en établissant des liens de coopération avec eux. Une première visite officielle en Arabie Saoudite était prévue pour le Premier Ministre, mais elle a été reportée en raison d'un problème de santé de S.M. le Roi Salman. Parallèlement, le Premier Ministre a effectué une visite officielle à Téhéran, où il a discuté avec le Président Rouhani des relations bilatérales entre les deux pays et des moyens de les renforcer.

Par ailleurs, le Gouvernement iraquien a engagé en juin un dialogue stratégique avec les États-Unis d'Amérique et a discuté des perspectives des relations bilatérales, et surtout de la future présence des troupes américaines en Iraq. Le dialogue a également porté sur la coopération future dans divers domaines, tels que l'économie, la sécurité, la culture et la santé. L'Iraq se félicite des résultats positifs et amicaux du dialogue qui ont émané de la visite officielle du Premier Ministre à Washington.

La politique d'engagement régional de l'Iraq a également inclus la participation du Premier Ministre au sommet tripartite Iraq-Jordanie – Égypte, tenu à Amman le 25 août, pour inspirer un avenir meilleur et prospère à la région.

Je tiens à remercier tout particulièrement le Secrétaire général pour son soutien à l'Iraq, et nous espérons que la communauté internationale continuera d'apporter son appui au peuple de mon pays pour lui permettre de parvenir à la stabilité et à la prospérité. Je remercie tout particulièrement la Cheffe de la MANUI et son équipe à Bagdad et à New York pour leurs efforts inlassables.
